



ASSOCIATION NATIONALE  
POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE ELECTRIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Paris, le 10 septembre 2014

## **Le gouvernement français confirme son engagement en faveur de la Mobilité Électrique**

Le 09 septembre 2014, l'Avere-France a participé à la célébration de l'anniversaire des 34 plans pour la nouvelle France industrielle au Palais de l'Élysée. A cette occasion le Président de la République, François Hollande a réaffirmé l'engagement du Gouvernement sur ce dossier, porté jusque là par Arnaud Montebourg, et passé le flambeau de sa gestion au nouveau Ministre de l'économie de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron.

L'Association nationale pour le développement de la mobilité électrique se réjouit du maintien des 34 plans, dont certains sont déterminants pour la filière. En l'espace d'une année, le plan bornes électriques de recharges, piloté par le Préfet Francis Vuibert, a en effet permis d'élargir le champ de la mobilité électrique.

Un travail essentiel a ainsi été entamé afin de définir les contours d'un maillage uniforme et équilibré du territoire en infrastructures de recharge publiques. Une proposition de loi récemment votée, permet aux opérateurs intéressés de bénéficier d'avantages économiques attractifs. Aujourd'hui, les industriels et acteurs de la filiale travaillent en coordination sur le sujet.

Le dispositif de financement des projets portés par les collectivités locales a également été simplifié afin de faciliter au maximum le maillage sur les territoires, urbains comme ruraux, en bornes de recharges pour les véhicules électriques.

Le regroupement des acteurs du public et du privé sur le dossier de la mobilité électrique porte ses fruits. La France voit ainsi émerger le réseau de bornes électriques de recharges qui pourra permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la mobilité électrique sans subir la crainte du manque d'autonomie.

---

### **A propos de l'Avere-France** – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique

Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.

---

#### **Contacts presse**

Agences VLC\* / 914 – Tél : 01 42 52 60 29  
Valérie Leseigneur [valerie@agencevlc.com](mailto:valerie@agencevlc.com) / 06 68 80 37 35  
Juliette Laniray [juliette@agence914.fr](mailto:juliette@agence914.fr) / 06 11 76 22 09

#### **Contact Avere-France**

Marie Castelli – Secrétaire générale  
Tel. 01 53 25 00 60  
[marie.castelli@avere-france.org](mailto:marie.castelli@avere-france.org)  
[www.france-mobilite-electrique.org](http://www.france-mobilite-electrique.org)